



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 MAI 2012**

**Date de convocation :** 04/05/2012

**Date d'affichage :** 15/05/2012

**Nombre de conseillers :**

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil douze, le onze mai, à dix neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

**Etaient présents :** DUMET Gérard – THISSE Jean-Claude - ETIENNE Gilles  
BRIOT Jean-Paul – LEQUY Norbert – ROEDEL Françoise  
BARBIER Sylvain – SPINELLI Claude – VILLEMIN Marylin – PIOT Philippe

**Absents excusés :** néant

**Absents non excusés :** néant

**Pouvoirs :** néant

**OBJET :** **Demande de subvention – participation de l'école à la manifestation « la remorque du Pat' » à Maizeroy**

L'association Grain's de Folie de Maizeroy-Chevillon, association affiliée à la Fédération Départementale de Familles Rurales, organise son quatrième festival pluriculturel les 29 et 30 juin 2012.

A cette occasion les enfants de la CCPP scolarisés dans les écoles élémentaires participeront à un après midi festif autour de la musique et de l'éco-citoyenneté.

L'association sollicite donc une subvention pour assurer les frais de transport des enfants de la commune. (13 enfants scolarisés à Bazoncourt concernés)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser une subvention de 65 € pour aider au financement de cette manifestation. (5 € par enfant).

**VOTE :** UNANIMITE

Exécutoire après envoi  
En Préfecture le 15/05/2012  
Et publication le 15/05/2012

Pour extrait conforme  
Fait et délibéré le 11/05/2012  
Le Maire  
Lucienne SCHMITT

*« Ont signé au registre les membres présents »*



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 MAI 2012**

**Date de convocation :** 04/05/2012

**Date d'affichage :** 15/05/2012

**Nombre de conseillers :**

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil douze, le onze mai, à dix neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

**Etaient présents :** DUMET Gérard – THISSE Jean-Claude - ETIENNE Gilles  
BRIOT Jean-Paul – LEQUY Norbert – ROEDEL Françoise  
BARBIER Sylvain – SPINELLI Claude – VILLEMIN Marylin – PIOT Philippe

**Absents excusés :** néant

**Absents non excusés :** néant

**Pouvoirs :** néant

**OBJET :** Demande de subvention pour la fête des écoles

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier émanant de l'ASSE de Bazoncourt, sollicitant une subvention pour organiser la fête de fin d'année des écoles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser une subvention de 130 € pour aider au financement de cette manifestation.

**VOTE :** UNANIMITE

Exécutoire après envoi  
En Préfecture le 15/05/2012  
Et publication le 15/05/2012

Pour extrait conforme  
Fait et délibéré le 11/05/2012  
Le Maire  
Lucienne SCHMITT

« Ont signé au registre les membres présents »



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 MAI 2012**

**Date de convocation :** 04/05/2012

**Date d'affichage :** 15/05/2012

**Nombre de conseillers :**

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil douze, le onze mai, à dix neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

**Etaient présents :** DUMET Gérard – THISSE Jean-Claude - ETIENNE Gilles  
BRIOT Jean-Paul – LEQUY Norbert – ROEDEL Françoise  
BARBIER Sylvain – SPINELLI Claude – VILLEMIN Marylin – PIOT Philippe

**Absents excusés :** néant

**Absents non excusés :** néant

**Pouvoirs :** néant

**OBJET :** CCPP – Intercommunalité

Le conseil municipal de la commune de Sorbey, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et avoir débattu sur le regroupement de la Communauté de Communes du Pays de Pange, de la Communauté de Communes du Haut Chemin et des 9 communes de la rive droite de la Communauté de Communes de Maizières les Metz (Antilly, Argancy, Ay sur Moselle, Chailly les Ennery, Charly-Oradour, Ennery, Flévy, Malroy, Trémery), demande à Monsieur le Préfet de la Moselle la création d'une intercommunalité regroupant les communautés de communes et les communes mentionnées ci-dessus.

Cette proposition s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la loi du 16 décembre 2010 et du 29 février 2012 concernant la refonte des intercommunalités et ce pour les motifs suivants :

- le périmètre ainsi constitué de « type rural » permet un développement homogène, commun et rationnel d'un territoire où la densité de population est six fois inférieure à la zone urbaine en rive gauche de la Moselle dite « Sillon Mosellan »
- la répartition des délégués est homogène sans dominance majeure d'une commune ou « zone urbaine » ce qui permet une gouvernance en toute sérénité sur un territoire dont les différents aménagements nécessaires au développement sont de même nature et principe de construction, la gestion des ressources en eau (épuration et AEP), les regroupements scolaires, le traitement des transports collectifs, l'aide à la petite enfance, la prise en charge du vieillissement de la population, la technique de communication moderne (fibre optique).

- Permet la solidarité financière évoquée dans l'article 35 de la loi du 16 décembre 2010 sans peser sur la Métropole Messine, tant financièrement, qu'administrativement. Un monde rural fort à côté de la capitale régionale est de nature à conforter l'image de celle-ci et contribue à favoriser son rayonnement et son rôle moteur que joue toute grande agglomération dans le développement économique, touristique, culturel, universitaire en synergie avec le Département (c'est l'emploi des générations futures qui est en jeu dans un périmètre bien supérieur à celui de la zone urbaine messine).
  
- Un projet de territoire d'avenir en élargissant les compétences dans les domaines suivants, associé à une fiscalité de type « TPU » :
  - 1. de la petite enfance
  - 2. de la gestion de l'eau
  - 3. de l'entretien et la pérennisation des zones économiques de production
  - 4. de la prise en charge des infrastructures liées au vieillissement de la population
  - 5. du développement des moyens de communication (fibre, etc...)
  - 6. du développement des transports collectifs en rapport avec la structure du territoire
  - 7. de l'aménagement raisonné du territoire en conformité avec les différentes lois sur le développement durable
  - 8. du développement du tourisme vert avec son hébergement
  - 9. de l'entretien des différents réseaux

**VOTE :** UNANIMITE

Exécutoire après envoi  
En Préfecture le 15/05/2012  
Et publication le 15/05/2012

Pour extrait conforme  
Fait et délibéré le 11/05/2012  
Le Maire  
Lucienne SCHMITT

*« Ont signé au registre les membres présents »*



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 MAI 2012**

**Date de convocation :** 04/05/2012

**Date d'affichage :** 15/05/2012

**Nombre de conseillers :**

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil douze, le onze mai, à dix neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

**Etaient présents :** DUMET Gérard – THISSE Jean-Claude - ETIENNE Gilles  
BRIOT Jean-Paul – LEQUY Norbert – ROEDEL Françoise  
BARBIER Sylvain – SPINELLI Claude – VILLEMIN Marylin – PIOT Philippe

**Absents excusés :** néant

**Absents non excusés :** néant

**Pouvoirs :** néant

**OBJET :** Construction salle socioculturelle – marché de travaux

Madame le Maire fait le point sur l'évolution du dossier concernant la construction de la salle socioculturelle.

Un appel d'offres a été lancé en avril 2012 ; marchés de travaux en lots séparés passés selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.

La commission d'appel d'offres, au cours de sa séance du 26 avril 2012 a déclaré cet appel d'offres fructueux et a décidé d'attribuer les lots comme suit :

Lot 1 – VRD, aménagements extérieurs :

**Entreprise LEONARD : 141 089,90 € H.T.**

Option terrasse arrière : 516,00 € H.T.

Option cloutage sous voie : 16 128,00 € H.T.

Lot 2 – Fondations, gros oeuvre :

**Entreprise CRISTINI : 177 905,45 € H.T.**

Option dallage extérieur : 2 085,30 € H.T.

Lot 3 – Charpente bois :

**Entreprise THOMAS : 14 000,00 € H.T.**

Lot 4 – Couverture, étanchéité :

**Entreprise TOITULOR : 29 666,62 € H.T.**

Lot 5 – Menuiseries extérieures alu :

**Entreprise SCHMITT : 30 328,00 € H.T.**

*Note particulière : il n'y a aucun lien de parenté avec le Maire de Sorbey, il s'agit d'une simple homonymie.*

Lot 6 – Plâtrerie, cloisons, faux plafonds :  
**Entreprise IDEAL PLAFOND : 12 182,10 € H.T.**

Lot 7 - Menuiseries intérieures bois :  
**Entreprise CAPDOUZE : 13 699,00 € H.T.**  
Option amélioration acoustique : 8 007,00 € H.T.  
Option meuble bar : 2 600,00 € H.T.  
Option terrasse arrière : 7 095,00 € H.T.

Lot 8 – Métallerie :  
**Entreprise METAL INDUSTRIE : 34 025,00 € H.T.**

Lot 9 – Sols durs :  
**Entreprise LESSERTEUR : 19 233,30 € H.T.**

Lot 10 – Peinture, nettoyage :  
**Entreprise BRUNORI : 9 533,50 € H.T.**

Lot 11 – Electricité, courants faibles :  
**Entreprise COME : 36 819,27 € H.T.**  
Option projecteurs extérieurs : 576,17 € H.T.

Lot 12 – Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires :  
**Entreprise LORRY : 61 056,53 € H.T.**  
Option adoucisseur : 7 089,20 € H.T.

**Montant global cumulé des marchés**

L'estimation globale hors options était de 619 316,50 € H.T.  
Le montant global des offres retenues hors options est de : 579 538,67 € H.T.  
Le montant global des offres avec les options retenues est de : 623 635,34 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à intervenir dans la signature des marchés à passer avec les entreprises ci-dessus pour l'exécution des travaux.

**VOTE :** UNANIMITE

Exécutoire après envoi  
En Préfecture le 15/05/2012  
Et publication le 15/05/2012

Pour extrait conforme  
Fait et délibéré le 11/05/2012  
Le Maire  
Lucienne SCHMITT

*« Ont signé au registre les membres présents »*



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 MAI 2012**

**Date de convocation :** 04/05/2012

**Date d'affichage :** 15/05/2012

**Nombre de conseillers :**

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil douze, le onze mai, à dix neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

**Etaient présents :** DUMET Gérard – THISSE Jean-Claude - ETIENNE Gilles  
BRIOT Jean-Paul – LEQUY Norbert – ROEDEL Françoise  
BARBIER Sylvain – SPINELLI Claude – VILLEMIN Marylin – PIOT Philippe

**Absents excusés :** néant

**Absents non excusés :** néant

**Pouvoirs :** néant

**OBJET :** **Emprunt construction de la salle socioculturelle**

Concernant le projet de construction de salle socioculturelle, après examen des propositions des organismes bancaires, le conseil municipal autorise madame le Maire à réaliser auprès du Crédit Agricole, un emprunt d'un montant de 200 000 € dont le remboursement s'effectuera trimestriellement.

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes :

- taux réel d'intérêt pour l'emprunteur : 4, 54
- durée : 20 ans

Le conseil municipal s'engage, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement des remboursements découlant du présent prêt.

**VOTE :** - 10 POUR  
- 1 CONTRE (Sylvain BARBIER)

Exécutoire après envoi  
En Préfecture le 15/05/2012  
Et publication le 15/05/2012

Pour extrait conforme  
Fait et délibéré le 11/05/2012  
Le Maire  
Lucienne SCHMITT

« Ont signé au registre les membres présents »

